



Le monomoteur s'était écrasé le 18 février, tuant son pilote. Lecteur Reporter

Crash fatal déclenché par un parachutiste

SOLEURE Les premières conclusions de l'enquête sur l'accident impliquant l'avion d'un club de parachutisme, le 18 février près de l'aérodrome de Granges, ont été publiées hier. Selon le rapport préliminaire du Service suisse d'enquête de sécurité, le drame s'est produit quand un parachutiste a vu sa voile de secours s'ouvrir involontairement, alors qu'il était encore à bord. L'homme a

alors été éjecté contre le plan horizontal (les petites «ailes» sur la queue de l'appareil), l'arrachant complètement. Devenu incontrôlable, le monomoteur est parti en chute libre et s'est écrasé au bout d'une minute. Alors que les onze parachutistes ont pu sauter à temps et sont indemnes (hormis un blessé léger), le pilote est mort sur le coup. Il ne disposait pas d'un parachute de secours. **JBA**

Deux balades qui se terminent mal

VALAIS Deux Suisses qui effectuaient chacun une excursion ont perdu la vie ce week-end, a annoncé hier la police. Une sexagénaire en balade dans la région du bois de Finges, près de Sierre, avait été portée disparue vendredi soir. Une opération de recherche, avec l'appui de l'armée, a permis de retrouver son corps samedi matin. Le même jour, c'est le cadavre d'un homme de 47 ans parti faire du vélo qui a été retrouvé près du bisse du Sillonin, à Saint-Léonard.

Résultat du vote remis en question

VALAIS Le projet de nouvelle Constitution du canton avait été refusé par près de 70% des votants, le 3 mars. Mais des membres de la Constituante, assemblée qui a rédigé le texte, ne croient pas à une telle issue. Ils estiment que la formulation des deux questions écrites sur le bulletin pouvait porter à confusion. Au point, peut-être, de changer le résultat final. Un recours a été déposé hier pour demander que les communes mettent à disposition un relevé détaillé des bulletins.

Dignitaire syrien poursuivi en Suisse

JUSTICE Surnommé le «boucher de Hama», Rifaat al-Assad (86 ans) est poursuivi pour des «crimes contre l'humanité» commis dans les années 1980, a annoncé hier le Ministère public de la Confédération. Accusé «d'avoir ordonné des meurtres, des actes de torture et des détentions illégales», cet ancien pilier du régime de Damas (et oncle du président Bachar al-Assad) a longtemps vécu en exil dans un hôtel genevois, où l'a repéré l'ONG Trial international. Il serait rentré en Syrie en 2021.



Rifaat al-Assad (ici en 1984) aurait ordonné des meurtres.

Un lieu de «retraite» pour les poissons du Nouvel-An perse

GENÈVE Un étang a été créé pour les poissons rouges, notamment ceux utilisés autour du 21 mars dans le cadre de traditions orientales.

Son nom savant est carassin doré, mais, on l'appelle communément «poisson rouge». Bien que peu encombrant, cet animal domestique est parfois de trop aux yeux de son propriétaire. Or, s'en débarrasser n'est pas si simple. La loi interdit de le jeter dans les toilettes. Il n'est pas non plus conseillé de l'abandonner dans la nature. Ce prédateur a en effet un impact néfaste sur la biodiversité (lire ci-dessous). Voilà pourquoi le Bioparc a aménagé en avril 2023 un plan d'eau spécialement pour lui.

Hier, afin de promouvoir cet aménagement, les responsables du parc animalier se sont associés aux représentants des communautés qui fêtent le Nouvel-An perse, ou Norooz, entre le 20 et le 22 mars. Leyla Ahmari Taleghani, militante des droits humains (et désormais des droits



Le Bioparc, à Bellevue, a aménagé un bassin spécial en avril 2023. Bioparc

des animaux), explique pourquoi: «Depuis plus de 3000 ans, à l'équinoxe de printemps, on célèbre le renouveau de la na-

ture.» Parmi ses traditions, le Haft-Seen. Sur une table, on dispose sept objets commençant par la lettre S en persan. «Au milieu, on place un poisson rouge vivant, dans un bol d'eau. Il symbolise le renouveau, la chance, la prospérité», poursuit-elle. Après quatorze jours, la fête s'achève. «On sort dans la nature et on relâche les poissons rouges.»

Les Iraniens ne sont pas les seuls à fêter Norooz. «C'est aussi le cas au Kurdistan, en Afghanistan, en Albanie, dans

une partie de la Turquie», précise Leyla Ahmari Taleghani. À Genève, nombre de membres de ces communautés pratiquent ce rituel. D'où l'idée du Bioparc de créer ce bassin.

«Ils ont la tradition, on a la solution!» lâche Christina Meissner, vice-présidente du conseil de fondation. «Notre but est de sensibiliser cette population afin d'éviter une catastrophe écologique», souligne-t-elle, indiquant que relâcher son poisson rouge est gratuit. **MARIE PRIEUR**

Redoutable prédateur pour la faune locale

«Notre message, c'est vraiment: ne relâchez pas vos poissons dans la nature!» insiste Gottlieb Dändliker, inspecteur de la faune à Genève. «Ce n'est pas une espèce indigène. Ce prédateur n'a rien à faire dans nos plans d'eau.» Quel est le risque? «Il peut survivre et se reproduire, explique l'expert. Or, cela s'avère problématique pour les autres espèces. Notamment parce qu'il mange les œufs et les larves d'amphibiens. Sa présence a aussi un impact sur les libellules et les autres insectes aquatiques.»